

# BTSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS

## APPRENTISSAGE

Vous êtes créatif, un peu artiste, mais surtout passionné de nature et de paysage ...

Le seul nom de jardin vous évoque mille sensations alors le BTSA Aménagements Paysagers par apprentissage est une formation qui va vous permettre de donner libre cours à votre imagination et à votre créativité.

La formation de paysagiste va vous permettre de travailler à différentes échelles sur des éléments en permanente évolution. En véritable architecte des espaces verts, vous façonnerez les villes et les campagnes tout en gardant le sens des réalités. Rejoignez-nous !

### Objectifs de la formation

- Obtenir un diplôme de niveau III du Ministère de l'Agriculture.
- Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoir-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité et d'élaborer un projet professionnel.

### Organisation de la formation

Deux années en alternance : 42 semaines de formation à l'UFA + 62 semaines en entreprise dont 10 semaines de congés payés.

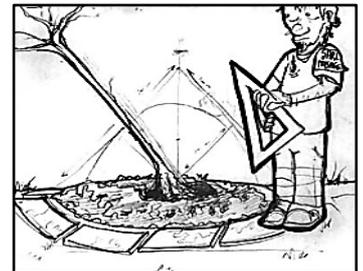
### Contenu de la formation

Enseignement Général :

- Organisation économique, sociale et juridique
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- Langue Vivante
- Education physique et sportive
- Module d'Initiative Locale : Mobilité internationale

Enseignement Professionnel :

- Traitement des données
- Technologies de l'information et du multimédia
- Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers
- Connaissance et gestion des végétaux
- Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager
- Gestion technico-économique de chantiers
- Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager
- Accompagnement au projet personnel et professionnel



Dessin réalisé par Juliette en BTSA PH

### Modalités d'évaluation

Contrôle en Cours de Formation (CCF) durant les 2 ans de formation qui compte pour 50% de l'obtention du diplôme et 50% des épreuves terminales écrites et orales.

### Métiers visés ou poursuite d'études

Travailler comme responsable de chantier, technico-commercial, technicien supérieur en bureau d'études, responsable des aménagements paysagers, technicien supérieur dans un service de recherche.

Poursuivre ses études en licence professionnelle, école nationale supérieure d'architecture et du paysage, école d'ingénieur, faire un second BTSA en un an ou un certificat de spécialisation.

Pour en savoir plus vous pouvez vous connecter sur notre site web : <http://epl-tarbes.fr>

UFA DE TARBES

59 route de Pau – 65000 TARBES

Tél : 05.62.93.67.51 - fax 05.62.93.74.13 - E-mail : [ufa.tarbes@educagri.fr](mailto:ufa.tarbes@educagri.fr)